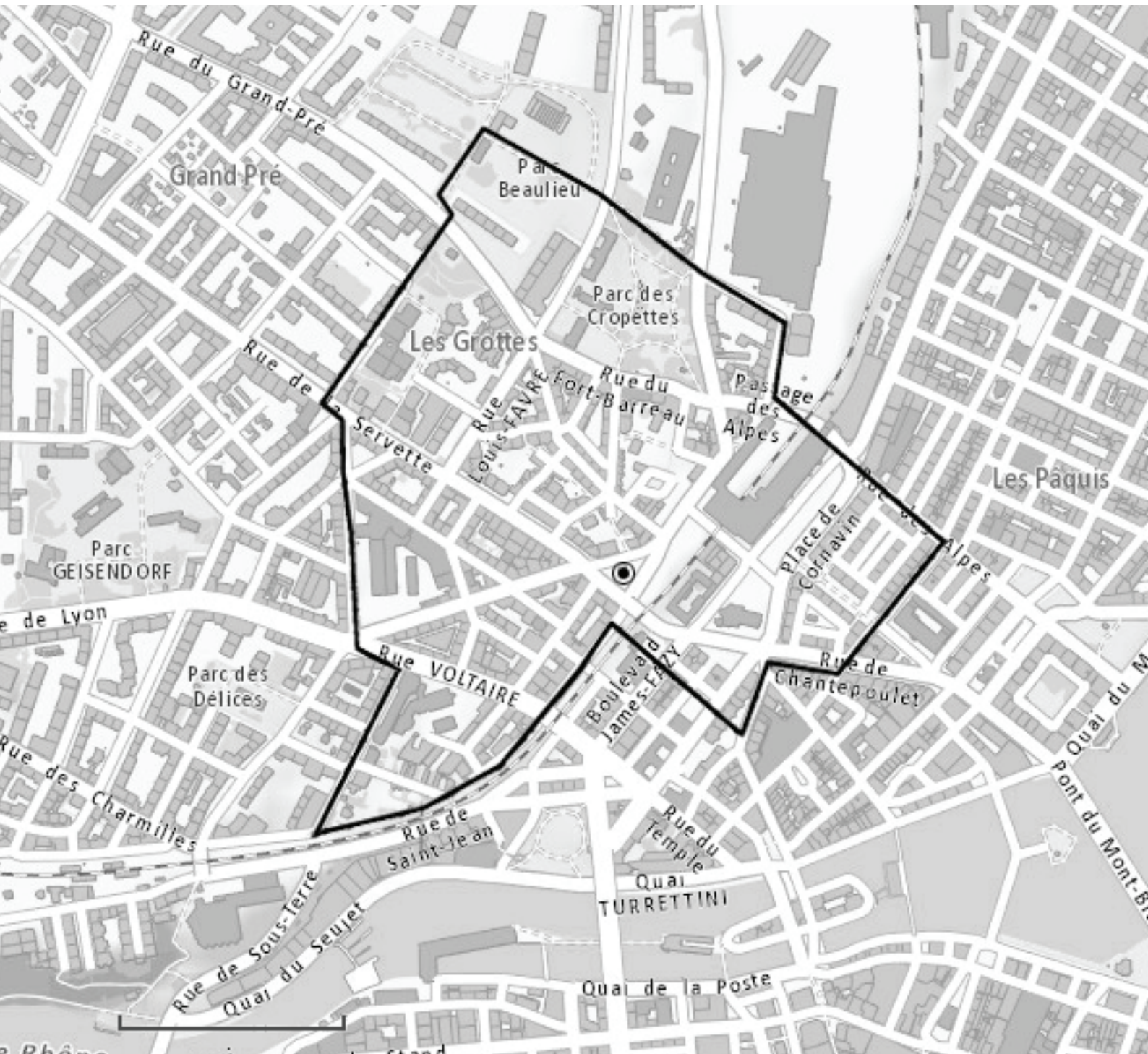


Lutte contre la drogue : maintien de l'ordre social



« La toxicomanie est un symptôme monstrueux du mal qui détruit le tissu social dans ce système capitaliste. La toxicomanie est un phénomène social que le système social développe organiquement. Tout phénomène social émanant d'un système social qui se fonde et s'appuie sur d'implacables antagonismes de classe, résultant d'une exploitation de classe, doit être envisagé d'un point de vue de classe. »

Michael Cetewayo Tabor, *Capitalism plus dope equals genocide*, 1969, New York

Table de matières

Préface	2
Le Quai 9	3
Géographie	3
« Sentiment d'insécurité » et occupation policière du territoire	4
Le dispositif policier	5
« Critères criminogènes spécifiques »	7
« Le deal, un bon prétexte pour commencer »	7
À la recherche du.de la « criminel.le » présumé.e	8
À la recherche du « crime » présumé	9
Une jauge aux mains de la police ou la fabrication du « crime »	10
Techniques policières	11
« Unités proactives »	11
De la violence visible à la violence ordinaire, le cas du contrôle	12
Effets durables et moins coûteux	14
Formation (d'idéologie) sur le terrain	15
Création d'individus sans défense	17

Préface

Lorsque les documents officiels de la Police cantonale se réfèrent à la drogue et aux opérations que celle-ci met en place pour la combattre, les grandes filières d'héroïne semblent être épargnées. La majorité écrasante des dispositifs concerne la rue en visant les « toxicomanes » qui s'y trouvent. Le cas du Quai 9 (Association Première ligne) et de ses alentours, à savoir du périmètre visible autour du centre, dans le quartier de la gare à Genève, nous offre des outils pour comprendre cette « lutte contre la drogue » que la police genevoise mène avec autant d'ardeur.

En s'appuyant sur les témoignages d'usagèr.e.s et des personnes qui sont intervenues professionnellement dans le cadre du Quai 9, ainsi que sur des documents officiels de la Police cantonale, nous allons esquisser des pratiques policières qui s'y déroulent et nous questionner en quoi elles participent dans le maintien de l'ordre social à Genève. Par ordre social, terme qui revient très souvent dans ce texte, nous entendons « la domination¹ de classe, de race et de genre »², définition empruntée à Mathieu Rigouste.

Le présent travail est également soutenu par la lecture des recherches sur les pratiques policières en France, et notamment sur celles de la BAC (brigade anticriminalité) dans les quartiers populaires français menées par Mathieu Rigouste et Didier Fassin. Le texte *Capitalisme + Came = Génocide*, de Michael Cetewayo Tabor, rajoute à notre réflexion la perspective du consommateur militant Noir aux États-Unis dans les années 60, qui nous apporte beaucoup d'informations sur la répression par les forces de l'ordre en matière de drogue.

Les pratiques décrites ici pourraient facilement être reconnues dans d'autres contextes de répression à Genève et ailleurs. Par exemple, le fonctionnement et le partage des tâches entre les différentes unités de police, à savoir entre la brigade de stupéfiants et les agents en uniforme, comme nous le verrons plus loin, ne sont pas propres à ce terrain. Ils peuvent s'appliquer à d'autres terrains, et semblent être un « protocole de collaboration » entre la police en uniforme et des brigades, comme la brigade de renseignements et d'ilotage communautaire (BRIC). Les références aux documents officiels servent également à illustrer la politique et les pratiques de la police dans la rue, en dehors du terrain de consommateur.trices de drogue : le contrôle, les patrouilles, le « critère criminogène » (ce dernier est la réponse que donne les policiers à la question « pourquoi vous nous arrêtez/contrôlez/interpellez ? »), des méthodes de répression genevoises et ainsi de suite.

Note sur le genre grammatical

Les témoignages récoltés se sont avérés être une mine d'informations concernant les pratiques policières. Nous avons délibérément omis toute information pouvant dévoiler l'identité des personnes interviewées, ainsi que des informations qui pourraient nuire aux personnes visées par ces pratiques, à savoir les usagèr.e.s du Quai 9. Pour cette raison, certaines sections de ce texte peuvent sembler incomplètes aux yeux des connaisseurs.euses du sujet.

Les personnes interviewées ont employé dans leurs témoignages le masculin générique. Les citations issues de ces témoignages sont retranscrites telles quelles. De notre côté, nous utilisons le langage épicène pour les consommateur.trices étant donné la mixité qui ressortait de ces témoignages. Afin d'assurer l'anonymat des personnes interviewées, usagères et professionnelles, nous avons opté pour la féminisation de celles-ci. Quant aux agents de police, nous avons utilisé le masculin car, d'un côté il n'y aurait pas de présence féminine

1 Nous maintenons ici cette conception de structure sociale d'inégalités sans débattre davantage sur la complexité des systèmes d'oppression car cela n'est pas l'objectif de ce travail

2 Interview de Mathieu Rigouste, *Police et militarisation de l'espace*, <https://mars-infos.org/police-et-militarisation-de-l-569>

sur ce terrain, et d'un autre pour signifier ce rapport de domination³ par l'écriture.

Le Quai 9

Pour reprendre les mots de l'Association Première Ligne, qui a fondé le Quai 9 en 2001, ce centre est « un projet social et de santé destiné aux usagers de drogues »⁴. Afin de protéger ces dernier.e.s, l'accueil se fait de manière strictement anonyme et l'association a négocié un accord avec la brigade de stupéfiants de sorte que la police ne puisse pas entrer dans l'enceinte du bâtiment, ni dans la cour. Cependant, un agent de la brigade de stupéfiants, connu sous le nom de « grisonnant », remplit le rôle de médiateur entre le Quai 9 et la police, et lui seul a le droit de rentrer dans la cour et à l'intérieur de la bâtisse.

Géographie

L'emplacement du centre a été choisi en se basant sur un seul critère : « à proximité de la gare, là où se trouvent les usagers de drogues à Genève »⁵. Une personne interviewée nous explique que le « MCG veut mettre le Quai 9 dans les banlieues genevoises, pour que ça ne soit pas visible. Ils ne captent pas que les gens ne vont pas prendre le bus, se choper encore des amendes pour aller dans la banlieue consommer de la came ».

On aurait pu même s'étonner que l'État accepte de visibiliser une population qui nuit à l'image de son centre-ville. Au contraire, il a su tirer parti de l'ouverture de ce lieu à cet emplacement géographique précis. Une liste non-exhaustive démontre comment toute excuse est bonne pour quadriller un espace et implanter une occupation policière, et ceci avant même que le Quai 9 ouvre ses portes fin 2001 :

- la Task Force Drogue⁶ a été créée quelques mois après l'ouverture du lieu et cible deux terrains d'intervention, la gare de Cornavin et la place de Volontaires,
- Micheline Spoerri, à cette époque conseillère d'État au département de justice et police, dit élaborer un « concept » permettant d'améliorer l'image de la gare, mais « dans l'intervalle, un important poste de police [allait] s'ouvrir dans la gare de Cornavin »⁷ afin de répondre à un sentiment d'insécurité hypothétique des habitant.e.s du quartier dû à l'ouverture du Quai 9,
- la police genevoise effectue des contrôles dans la rue ayant comme but d'établir des études statistiques concernant le secteur dit « de Quai 9 », qui s'étale officiellement des Grottes aux Délices et de la rue de la Servette à la rue du Mont-Blanc⁸,
- le Quai 9 regroupe quotidiennement des consommateur.trices de drogue sur un même espace de quelques mètres carrés.

3 Par ailleurs, ce rapport de domination est en grande partie assumé par la police elle-même. Malgré l'usage du langage épique qui apparaît de manière quasi-accidentelle dans les documents officiels, sur le site de recrutement, nous pouvons lire noir sur blanc « Pour la facilité de lecture, seule la forme masculine est utilisée », <http://www.devenez.ch/policier-ere>

4 http://www.premiereligne.ch/Quai_9/

5 <http://www.premiereligne.ch/quai-9-un-lieu-daccueil-unique-en-suisse/>

6 Si vous avez 25 minutes à perdre, reportage sur la Task Force Drogue, avec la musique d'angoisse et tout et tout : <http://www.videos911.com/2015/11/06/task-force-drogue-de-geneve/>

7 Dixit Micheline, à la Feuille d'Avis Officielle du 25.02.2001, qui n'est plus accessible sur le web

8 Annexes de la Police cantonale dans *Évaluation de Quai 9, "Espace d'accueil et d'injection" à Genève: période 12/2001 – 12/2002*, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, <https://www.iumsp.ch/fr/rds/103>

Rappelons-le, le Quai 9 se situe dans la zone de prédilection de la police genevoise, à savoir le PEV (Pâquis – Eaux-Vives) :

Cette zone - l'une des plus criminogènes, voire la plus criminogène du canton et qui sollicite fortement la police en termes d'interventions, est par ailleurs perçue comme la plus insécurisante – suit le contour de la rade de Genève avec le quartier des Eaux-Vives, les Rues Basses, la Place des Volontaires⁹, le quartier de Cornavin et celui des Pâquis¹⁰.

Comme le précise une personne interviewée, le Quai 9, en plus d'être situé au cœur du PEV, est un bâtiment exposé de tous les côtés : « le Quai 9 c'est vraiment petit. [...] On est exposés des quatre côtés. C'est comme une petit île. Il n'y pas de bâtiment pour te protéger ».

L'État y a donc placé deux forces : les « bleus », les agents en uniforme de la police cantonale, et les « civils », la brigade des stupéfiants. Le médiateur entre police et Quai 9 est un agent des « stups » qui, selon des témoignages, aurait été « vu en première ligne lors des manifestations politiques ». Bien qu'il soit le seul policier à avoir accès dans les lieux du centre, « il est arrivé que d'autres policiers soient rentrés pour des opérations ciblés ».

« Sentiment d'insécurité » et occupation policière du territoire

La plupart des dispositifs policiers généraux, si ce n'est tous, cités dans le *Rapport d'activité de la police genevoise 2015* et le *Diagnostic local de sécurité 2013* sont subis par les consommateurs de drogues. Et ceci pour deux raisons : en premier lieu, hormis le « démantèlement des filières »¹¹, formulation qui nous incite à imaginer des opérations pharamineuses contre les mafias de drogue et les parrains du crime organisé, la police genevoise associe principalement la drogue à la « petite et moyenne criminalité » (PMC). Par ce biais, elle réussit à faire figurer le mot « drogue » dans à peu près toutes les rubriques de son discours sécuritaire essentiellement construit sur la PMC. Ainsi en fait-elle une cible transversale, partant de la criminalité jusqu'aux dites « incivilités ».

En deuxième lieu, derrière le mot « drogue » sont principalement désignés les « toxicomanes » et la rue, autrement dit l'espace public. Car dans ces documents on parle aussi et surtout de « deal de rue », et de « consommation ou [de] vente sur la voie publique ». Par conséquent, en associant les « toxicomanes » à la PMC, la plupart de dispositifs policiers se déroulent dans l'espace public. Comme par exemple le dispositif ALPHA, dont toutes les opérations partagent le même « trait commun », à savoir l'« action visible et intensive sur la voie publique »¹². Cette action visible sur le terrain se traduit en grande partie par des contrôles¹³ :

Dispositif ALPHA

Ce dispositif s'inscrit dans la mise en œuvre opérationnelle des priorités dégagées par le Conseil d'État et le procureur général dans leur accord de politique criminelle commune, signé en août 2012 et renouvelé en septembre 2014. Il répond également aux attentes de la population

9 Pour ceux et celles qui connaissent Genève, le détour par place de Volontaires, rien que pour inclure ce quartier dans la zone la plus criminogène de la ville, est complètement absurde

10 *Diagnostic Local de Sécurité 2013*, <https://www.ge.ch/police/doc/statistiques/diagnostic-local-securite-2013.pdf>

11 *Rapport d'activité de la police genevoise 2015*, <https://www.ge.ch/police/doc/.../rapports-activite-2015/rapport-d-activite-2015.pdf>

12 Ibid.

13 Ibid.

exprimées lors des diagnostics locaux de sécurité de 2010 et de 2013, en termes de présence renforcée et de visibilité, en visant à contenir le sentiment d'insécurité généré notamment par la consommation ou la vente de drogue sur la voie publique¹⁴.

Toutes les opérations « d'envergure »¹⁵ faisant partie du dispositif ALPHA que la police cantonale a mis sur pied pour répondre à un « sentiment d'insécurité » visent la drogue et l'espace public : HYDRA, TEMBO, TABAZAN¹⁶, POINTS DE CONTACT¹⁷. Dans la préface du *Diagnostic Local de Sécurité 2013*, la cheffe de la police genevoise, Monica Bonfanti, nous propose un aperçu de ces opérations. Elle justifie alors les opérations citées ci-dessus en listant une série de « souhaits »¹⁸ (caméras de surveillance, patrouilles etc.) exprimés par la population genevoise. Tout en constatant que les violences interpersonnelles et la criminalité ont diminué, elle souligne que seule « l'incivilité repart à la hausse »¹⁹. Quelques pages plus loin (p. 15), Coginta²⁰ (l'ONG chargée de composer ce diagnostic local de sécurité du canton) et la direction des Études stratégiques de la police genevoise, collaborant également dans la rédaction de ce document, explicitent leur définition des « incivilités » : « Ce qu'il est convenu d'appeler l'incivilité n'apparaît pas dans les statistiques officielles, car elle ne relève pas du code pénal. », et précisent, que « l'incivilité la plus courante est l'abandon d'objets et saleté. Les scènes de drogue représentent les incivilités les plus dérangeantes » (p.12).

Ce dernier exemple d'« incivilité », hors code pénal, se rapproche étrangement des exemples de « sentiment d'insécurité », également hors code pénal, qui suit. Il s'agit d'un extrait du relevé des appels au 117 en 2002, soit un an après l'ouverture du centre, tiré de *l'Évaluation de Quai 9 en 2002 par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive à Lausanne*, qui illustre ce « sentiment d'insécurité » dans le quartier :

Les sept autres réquisitions renvoient à la notion d'insécurité et à un climat d'insécurité. On parle de jeunes avec des chiens (13h24), d'un individu suspect au 2^{ème} sous-sol du parking (08h19), de 5 à 6 jeunes style « rappeurs » devant City Disc (19h09), d'un groupe d'individus qui « sèment la crème » (19h49), d'un ivrogne se promenant avec un couteau à la main (19h20), d'un différend entre une dame de 50 ans et un groupe de loubards (20h06) et finalement d'une bagarre entre Noirs devant City Disc²¹.

S'appuyant alors sur la « lutte contre la drogue » et « le sentiment d'insécurité généré notamment par la consommation ou la vente de drogue sur la voie publique », les forces de l'ordre occupent constamment le périmètre du Quai 9 et puisent des pratiques à ce que Mathieu Rigouste décrit comme « contrôle militaro-policier des zones urbaines (fichage, quadrillage, occupation de la rue et paralysie de la vie sociale, harcèlement, système de délation, contre-terrorisme, torture, internement, disparitions)²² »

Le dispositif policier

Les témoignages que nous avons récoltés au sujet du Quai 9 rendent explicite ce que Coginta, la Police

14 Ibid.

15 *Diagnostic Local de Sécurité 2013*, op. cit.

16 Tabazan était tortionnaire et bourreau notoire de l'Escalade [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Tabazan]. Non seulement il est devenu un dispositif policier mais il est aussi devenu une rue en 1988 [<http://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-tabazan>]

17 Les noms de toutes ces opérations sont en majuscules dans les documents officiels. Or les POINTS DE CONTACT y figurent avec plusieurs écritures et ne sont pas systématiquement qualifiés d'opération. Nous avons opté pour les majuscules pour favoriser la lisibilité du texte

18 *Diagnostic Local de Sécurité 2013*, op. cit.

19 Ibid.

20 Coginta [<http://www.coginta.org/fr>] propose ses services en matière de police à une petite vingtaine de pays dont la Palestine, l'Afghanistan et la Turquie [http://www.coginta.org/fr/around_the_world]. Cela vaut le détour

21 *Évaluation de Quai 9*, op.cit.

22 Mathieu Rigouste, *La Domination policière, Une violence industrielle*, La Fabrique 2012

cantonale et sa cheffe, Monica Bonfanti, décrivent dans les nombreuses pages de leur discours officiel et public.

Comme nous l'avons vu plus haut, deux unités de police sont présentes sur une base quotidienne dans le périmètre du Quai 9 : les « bleus », qui viendraient plutôt du Poste de police de Cornavin, et les « civils », à savoir la brigade des stupéfiants avec son médiateur, dit le « grisonnant ». Mais selon des témoignages « parfois les gris [les agents municipaux] s'y collent aussi en passant ».

Chacune de ces unités n'opère pas de la même façon. Le médiateur, lui, semble avoir son propre mandat. Une personne interviewée nous explique comment les forces de l'ordre se présentent dans l'espace autour du Quai 9 :

Le grisonnant vient plutôt en observation aux alentours. Les civils sont plus à passer là où il y a les toxes. Le grisonnant ne va pas faire des aller-retours devant les toxes, mais va plutôt se poster à des endroits stratégiques. Les autres [les bleus] ils se mêlent à la foule.

Comme nous venons de le voir, les opérations policières consistent en grande partie à « augmenter la présence visible dans les points sensibles »²³. Les « bleus », qui sont en uniforme, semblent ainsi assurer la visibilité de la police sur le territoire :

Les bleus ils viennent tout le temps faire des rondes. C'est comme les mouches autour de la merde. C'est agaçant. [...] Ils tournent par trois. Ils se posent, ils attendent peut-être quelqu'un, ils jouent, ils cherchent des pokémons, ils font acte de présence.

Cette invasion du territoire est une tactique de domination exécutée par les forces de l'ordre : elle désigne qui a le droit d'être présent dans l'espace public et sous quelles conditions. Dans ce rapport de force, les « bleus » non seulement imposent leur présence, mais procèdent également à l'évacuation de la place. Une personne interviewée relève : « ils disent : "maintenant il faut dégager" et ils restent jusqu'à ce que les gens dégagent ». Elle complète que « s'il y a moins de gens, c'est que les flics viennent de passer ». Exposé.e.s au risque de se faire harceler par des contrôles, des fouilles ou des questions insistantes, peu importe l'intention (chasse aux infos, vérification d'identité, garde-à-vue préventive etc.), les usagèr.e.s quittent les lieux. Mais comme le souligne cette personne interviewée, les usagèr.e.s risquent surtout d'« être accusés à tort », et par conséquent ils.elles craignent de se retrouver au poste de police dans un état de manque. Une autre personne précise que « en garde-à-vue de 48h, un accro va avoir très très mal ».

Le *Rapport de Police 2015* nous informe que cet accroissement de « présence visible », autrement dit de policiers en uniforme, vient se rajouter « aux autres formes de présence ». Dans le cas du Quai 9, une des ces autres formes de présence est celle des « civils ». Les « stups » sont ici dans leur place privilégiée. Une usagère est catégorique quant à leur importance sur ce terrain : ce sont eux « qui ont un pouvoir sur la zone ». Il y a donc une hiérarchie entre ces deux unités de police, qui se manifeste dans la répartition des rôles sur le terrain. En effet, lorsqu'ils ne sont pas en patrouille, les « bleus » viennent en renfort aux « stups », soit en cas d'arrestation musclée soit en cas de violence physique. Une personne interviewée décrit une scène habituelle observée aux alentours du Quai 9 :

[les stups] ne sont pas en uniforme, mais en civil. C'est un peu bizarre de voir trois mecs en civil fouiller un mec en civil. Tu ne sais pas qu'ils sont flics. Ils n'ont pas de brassard, ils n'ont rien.[...] Après, s'il faut l'embarquer, il y a la bagnole des flics qui débarque avec Police marqué dessus. Il y a les bleus qui sortent et le mettent dedans. Mais les stups, les civils, ils ne se salissent pas les mains (NDLR ils ne font pas usage de contrainte physique).

²³ *Rapport d'activité de la police genevoise 2015*, op. cit.

Les « stups » c'est la brigade qui connaît bien l'identité des usager.e.s. Inversement, les usager.e.s reconnaissent les agents des stups. Comme l'indique une personne concernée: « pour les bleus, t'es un amas de toxes, rien de spécial. Mais avec les stups on se connaît ». Les renseignements obtenus lors des interrogatoires, officiels et officieux, fournissent à la police des informations sur le parcours et la situation de chacun.e et sur les liens que les consommateurs.trices entretiennent (ou entretenaient) entre eux.elles. Les contacts se tiennent alors dans une ambiance interindividuelle qui permet autant aux civils qu'aux usager.e.s de se (re)connaître. Il est évident que dans ce rapport de domination lors des entrevues sur le terrain ou au poste de police, ce sont les policiers qui posent les questions et cherchent à obtenir les réponses. Lorsque nous avons demandé à une usagère s'il y avait des indics dans les lieux, elle nous a répondu que « être informateur, c'est vraiment le boulot du « grisonnant », c'est lui l'indic en vrai ». Elle précise qu'à leur arrivée, les usagèr.e.s demandent toujours où est ce médiateur, car il est présent en permanence sur le terrain.

« Critères criminogènes spécifiques »

Pour saisir la politique genevoise en matière de répression, le discours de Monica Bonfanti, quoique bref, vaut plus que les statistiques sans fin de Coginta. Il suffit de revenir sur ses paroles concernant l'opération POINTS DE CONTACT qui consiste à « effectuer divers contrôles durant un minimum de 30 minutes, dans des endroits stratégiques choisis selon des critères criminogènes spécifiques »²⁴. Une professionnelle s'interrogeant sur les motifs qui légitiment la présence des agents de police autour du Quai 9 constate qu'à partir du moment où « ils ne peuvent pas confisquer [de la drogue], ils viennent sous prétexte d'empêcher le deal et ils fouillent pour des choses volées ». Et complète « c'est ce qu'ils [les policiers] disent ». En effet, ils ne disent pas plus que ce qui serait, de toute évidence, le critère criminogène spécifique aux « toxicomanes ». Dès lors, il est difficile de nier que le motif est moins important que le contrôle lui-même.

« Le deal, un bon prétexte pour commencer »

Les premiers « critères criminogènes spécifiques » donnant lieu à une arrestation qui viendraient à tout esprit concernant le Quai 9 sont la possession de drogue et le deal. En survolant le web, très peu d'arrestations semblent concerner ces sujets. Une seule arrestation pour deal aux alentours du Quai 9 a été relatée dans la presse²⁵ depuis l'ouverture du centre. Dans les communiqués de la police, figurent trois arrestations pour deal (dont une par délation)²⁶ et toutes ont eu lieu le même jour. De plus, l'accord tacite entre le centre et la police empêcherait l'arrestation d'une personne dépendante aux alentours du Quai 9 en possession d'une quantité destinée à sa propre consommation, ainsi que la confiscation du produit (encore heureux!). Une professionnelle nous décrit à ce sujet :

Vu qu'il y a dépendance, il y a du manque. C'est comme un médicament. Les gens qui prennent l'héroïne, il y a un moment, ils prennent complètement médicalement pour ne pas être en manque. Parce que le plaisir, ils ne le trouvent plus. Ils sont trop habitués.

Les consommateurs.trices se retrouvent souvent à dealer des petites quantités de drogue, ce qui leur permet

²⁴ *Diagnostic Local de Sécurité 2013*, op.cit.

²⁵ *Dealer arrêté à Quai 9: le MCG en fait son beurre*, Le Courrier, Jeudi 25 mars 2010 http://www.lecourrier.ch/dealer_arrete_a_quai_9_le_mcg_en_fait_son_beurre

²⁶ *Bulletins journaliers du service de presse, mercredi 1er septembre 2010*, <https://www.ge.ch/police/communiqués/bulletins-journaliers-du-sprp/welcome.asp?comId=1004>

de subvenir à leur propre besoin de consommation avec la commission qu'ils.elles se font dessus. Être en possession de plusieurs petits paquets, c'est-à-dire plus que sa propre consommation immédiate, est considéré comme du deal par les agents. Mais cela ne suffit pas pour se faire arrêter car il est nécessaire que la transaction soit interceptée en flagrant délit. Pour ce faire, les « stups » suivent les usagè.e.s dans les petites rues, « des fois en se cachant dans des coins de rue », en espérant surprendre une transaction.

En décrivant cette partie de cache-cache, une personne interviewée nous raconte que vu que « [les policiers] ne peuvent pas choper [le petit dealer ou la personne qui a acheté] juste pour rien, ils se servent du deal comme prétexte ». Elle rajoute qu'en cas de flagrant délit « cette personne est pistée après ». Et conclut : « j'ai l'impression que c'est plutôt pour leur base de données, pour des informations ». Elle précise alors que même en cas de flagrant délit, le motif de deal est dans les faits un moyen qui permet à la police de poser des questions, de contrôler et enfin d'établir un lien de surveillance. Tout comme le motif de possession de drogue : « [les policiers] ont besoin de faire chier (pour différentes raisons), et c'est un bon prétexte pour commencer ». Et elle conclut ainsi que « [les policiers] ne débarquent pas pour des histoires de deal, mais à propos d'autres trucs ».

À la recherche du.de la « criminel.le » présumé.e

Lorsque les autorités sont à la recherche d'une personne, peu importe si ce motif est véridique (appuyé par un nom, un prénom ou même par une photo), ou bien basé sur des soupçons (cambriolage, vol etc.). Le résultat revient au même : la police se sert des alentours du Quai 9 pour identifier les acteurs.trices présumé.e.s d'un crime ou d'un délit.

Le vol à l'étalage, dénoncé par le personnel de surveillance des commerces du quartier ou simplement supposé par les agents de police, est un argument suffisant pour que les agents viennent fouiller les usagè.e.s autour du Quai 9, et éventuellement les ramener au poste (avec ou sans motif) :

Il y a beaucoup de caméras dans les magasins. Et effectivement, il y en a qui volent plein de trucs. Il y en a qui volent la nourriture, il y en a qui volent des bouteilles de whiskey, pour les revendre pour avoir le fric ; il y en a qui volent des cigarettes parce qu'ils fument et ils n'ont pas de fric. Et puis il y en a qui volent des trucs hyperchers. Il y a la caméra qui l'a filmé, le sécu l'a vu mais le mec il est parti en courant. Ben ils ont appelé les flics. Donc on leur donne la photo de la personne qui a volé dans le magasin, et puis le flic il commence à le chercher dans le quartier.

Il convient ici de rappeler que la précarité touche une bonne partie des personnes fréquentant le Quai 9 pour qui le vol est un moyen de subsistance soit par la consommation directe du produit (nourriture, cigarettes etc.) soit par la revente et l'achat de sa propre consommation de drogue, qui est également un besoin en situation de dépendance aux opiacés.

Toutefois la police vient également chercher des personnes catégorisées comme « toxicomanes » pour qui elle a un mandat nominatif (arrestation, renvoi, comparution etc.) ou qu'elle soupçonne d'avoir commis une infraction. Aux alentours du Quai 9, ceci est bien le rôle du « grisonnant ». Il vient alors l'identifier, l'interroger, s'informer, voire l'embarquer. Et si cette personne, connue ou inconnue, n'y est pas, il se renseigne auprès des autres usagè.e.s. Une personne interviewée rapporte le déroulement habituel de cette opération :

Le grisonnant il n'est pas là pour faire l'arrestation. [...] il vient soit avec un mandat d'arrestation, ou bien pour informer quelqu'un qui doit se présenter [au poste], soit parce qu'il y a quelque chose qui s'est passé, et il vient pour éclaircir un peu la situation. [...] Par exemple, il a reçu un appel

pour un cambriolage, il vient, il demande « est-ce que c'est un de vous ? ». [...] Parce qu'il y a des suspicions. Et vu qu'il connaît tout le monde, ils sont tous dans leur base de données, avec leurs photos, les noms, les prénoms, adresses, qui vient d'où, tout est là-dedans. Il les connaît, il vient, il dit « hier t'étais peut-être là », et pis « peut-être c'est toi qui as fait quelque chose », ou « tu peux peut-être savoir qui l'a fait ? ». Il se renseigne. [...]

Ou bien que quelqu'un a cinq jours pour quitter la Suisse. [...] Ça peut être des sans-papiers, ça peut être des français qui ont commis des délits et qui sont interdits du territoire suisse. [...] Il vient, ils les [les non-suisse] met dans la voiture [des bleus], ils le ramène à la frontière, et puis eux ils reviennent. [...] C'est lui qui entre dedans [le Quai 9] pour sortir la personne et après c'est les flics qui s'en occupent.

À la recherche du « crime » présumé

Aux yeux des forces de l'ordre, la convergence de plusieurs critères de précarité (les origines, l'absence d'emploi, l'absence de logement, le revenu faible ou inexistant etc.) augmente la probabilité d'être un.e criminel.le. Ceux et celles qui risquent le plus de se faire contrôler ou arrêter sont des personnes qui sont identifiées comme des « requérants d'asile » ou des « sans-papiers ». Ensuite sont ciblé.e.s les français.e.s et les suisse.sse.s venant d'autres cantons : « les gens qui sont assistés au social, à eux, [la police] ne leur demande pas [comment ils ont eu la came], parce que c'est le social qui a payé la drogue » relève une personne interviewée. Précisons ici que le droit à l'aide sociale appartient à ceux et celles qui sont établi.e.s sur le canton de Genève et qui répondent à un certain nombre de conditions très strictes. Une personne interviewée témoigne à ce sujet :

C'est très facile d'être dans la rue quand t'es consommateur. Parce que t'as besoin d'argent. Et c'est difficile d'avoir de l'argent si t'as arrêté de travailler ou si tu as quitté ton domicile dans un endroit où y a pas de came pour venir forcément à Genève²⁷. Donc tant que t'es à Genève pour avoir la came, effectivement tu quittes ton boulot, l'aide sociale²⁸. C'est complètement la population précaire. Sauf il y a des exceptions, comme des banquiers qui viennent avec leur seringue de cocaïne. Lui, il ne va jamais se faire arrêter.

Le service d'ordre élabore alors une hiérarchie de criminel.le.s potentiel.le.s en se basant sur des critères discriminatoires quant à la position sociale et l'origine (parfois supposée) des consommateurs.trices de drogue. C'est selon cette catégorisation que la police s'invente des suspects et encourage les agents à prendre des initiatives afin de révéler des infractions non constatées. La même personne interviewée décrit un de ces raisonnements :

C'est leur logique que la drogue ça coûte de l'argent. Et la personne qui est toxicomane et qui ne travaille pas, et [qui] n'a pas l'aide sociale, donc forcément elle a fait quelque chose pour avoir de l'argent. Avec cette logique-là ils arrivent à l'accuser, ce sont tous des suspects. Soit tu vends de la came pour avoir ta came, soit tu voles pour avoir ta came. Ils choppent la personne et c'est après

27 Un peu plus loin dans ce témoignage, la personne précise que même les personnes venant d'un autre canton suisse peuvent se trouver dans cette position. Nous pourrions alors parler d'origines extra-genevoises

28 Une absence prolongée de son lieu de domicile officiel, et par conséquent de la commune d'assistance qui dispense les aides sociales, entraîne souvent l'interruption des celles-ci. Soit, parce les autorités constatent que le.la bénéficiaire n'est pas domicilié.e dans la commune d'assistance, soit parce que la personne n'étant pas sur place n'effectue pas les démarches nécessaires dans la commune d'assistance afin de percevoir ces aides

qu'ils creusent comment elle a eu de l'argent. Ce n'est pas que la personne a fait quelque chose d'illégal pour avoir de l'argent, c'est d'avance [qu'ils le pensent].

Dans son témoignage elle décrit également une des mesures appliquées par la police dans une telle procédure, à savoir la confiscation préventive des biens :

[Les policiers] confisquent l'argent préventivement. Donc ils ont arrêté quelqu'un, les bleus ou machin, il n'avait pas [de papier] d'identité mais il avait 200 300 balles dans le porte-monnaie. Donc ils le confisquent, et puis la montre en or, la chaîne en or, des trucs comme ça, ils les confisquent préventivement. Donc, s'ils trouvent que cette personne a commis un vol, cambriolage etc., ils gardent ça pour payer l'amende.

Si les empreintes digitales ou le test ADN correspondent à un des cambriolages ou autre chose, ça sera le dédommagement d'avance. Si les empreintes sont vierges et il n'y a rien qui est tombé, ils sont censés leur rendre. Mais vu que ces personnes sont très très précaires, ils ne sont pas basés sur Genève, finalement il n'y a personne qui récupère leurs biens.

Ils l'amènent au poste, ils font le constat qu'ils ont pris les 300 balles, ils ont pris la chaîne en or, ils ont pris la montre. Et ils les gardent, et quand ça sera terminé la recherche dans la base de données, ils [les propriétaires des biens] peuvent les reprendre s'ils sont cleans. Mais bien sûr pas le jour même.

Une jauge aux mains de la police ou la fabrication du « crime »

Bien que ce regroupement de « toxicomanes » dans un petit périmètre au centre-ville s'avère utile pour les forces de l'ordre, il semble devenir très agaçant à certaines occasions. En discutant du nombre de policiers qui circulent autour du Quai 9, les personnes interviewées signalent que pendant certaines périodes de l'année, et notamment à Noël et aux Fêtes de Genève²⁹, le nombre d'agents augmente. Ce sont les dites « opérations de nettoyage » : « Les flics [...] nettoient la ville, ça doit être joli, ça doit être riche et cher, très chaleureux pour les gens qui ont de l'argent ».

Ces « nettoyages » s'opèrent de deux manières. Tout d'abord, avec l'augmentation de la présence policière sur le territoire. C'est une pratique qui semble être efficace au premier abord. En effet, à l'arrivée des agents la place se vide tout de suite. Mais peu après, les usagè.e.s reviennent. Les alentours du Quai 9 sont effectivement des lieux où ils.elles se rencontrent, surtout à défaut d'autres espaces sociaux qui leur permettraient de se retrouver.

Une autre manière dont s'opère ce « nettoyage » est l'arrestation ou l'interpellation de dits « dealers ». Réduire les possibilités de se procurer de la « came » réduirait également la présence des usagè.e.s sur le terrain. Mais aussi dans ce cas, les usagè.e.s continuent à être présent.e.s aux alentours du Quai 9, non pas pour utiliser les installations du centre, mais tout simplement pour se rencontrer.

Cette augmentation d'effectifs (présence policière, arrestations etc.) correspond aux objectifs des forces de l'ordre, comme nous les avons lus dans les documents officiels, mais ne parvient pas à réguler la présence

29 Les Fêtes de Genève sont une importante manifestation festive et marchande qui se déroule chaque été pendant plusieurs jours au bord du lac Léman à Genève. Il s'agit d'une initiative qui n'attire pas moins de quelques millions de visiteurs et visiteuses par année, dont certain.e.s se rendent à Genève dans ce but précis. Les bénéficiaires se comptent en millions de francs suisses (ex. 122 millions CHF en 2015) et se font auprès du commerce genevois, *Archives InterroGE - Question / réponse du 08.12.2015* : http://www.ville-geneve.ch/index.php?id=16358&id_detail=3751

de consommateurs.trices de drogue dans l'espace public. La régulation est déplacée ailleurs, hors objectifs formulés. La difficulté de trouver de la drogue, que la police même engendre, associée à la présence policière accrue génèrent beaucoup de tensions :

Les gens sont beaucoup plus nerveux. T'es en manque, tu n'es pas bien, t'as mal, donc t'es plus agressif. Je pense qu'il y a plus d'agression en ce moment-là. T'as plus envie d'aller dévaliser une pharmacie. En tout cas les violences augmentent dans ces moments-là.

Cela revient alors à une jauge que les forces d'ordre produisent et contrôlent. Ces tensions produites justifieraient alors de nouvelles interventions policières, et ainsi c'est le serpent qui se mord la queue : la police génère ce qui serait qualifié par la suite de PMC et d'« incivilités », en même temps qu'elle fait augmenter les statistiques en entraînant le supposé « sentiment d'insécurité » des citoyens genevois.e.s.

Techniques policières

« Unités proactives »

Le Quai 9 est alors un lieu idéal pour la police genevoise car elle peut y pratiquer explicitement un rapport de force à travers un harcèlement quotidien. Elle a à juste titre qualifié de « POINTS DE CONTACT » ces emplacements où elle exerce sa « présence visible préventive ou dissuasive »³⁰. Effectivement, elle cherche à rentrer en contact avec la population qu'elle cible. Et ceci notamment par des contrôles. À Genève, peu d'infractions sont commises ces dernières années, et encore moins dans l'espace public. La preuve : nous lisons dans le *Diagnostic Local de Sécurité 2013* que « le volume d'interventions a diminué »³¹. Par contre, « la courbe est clairement ascendante pour les contrôles de police »³². Dans ce même texte nous apprenons qu'« en l'espace de 7 ans, les contrôles de police ont en effet augmenté de près de 240% »³³.

Nous sommes face à un changement politique de la répression. Encore une fois, nous n'avons pas besoin de chercher très loin pour vérifier cette hypothèse. La police genevoise nous l'affirme noir sur blanc : « Le changement de paradigme de la police vers une police plus proactive, intensive dans les quartiers plus chauds, va dans la bonne direction »³⁴. La proactivité, à l'opposé de la réactivité (intervention suite à un appel), consiste à un « modèle [...] de lutte contre l'insécurité »³⁵, et non pas contre la délinquance.

Issu du domaine de la psychologie comportementaliste, « proactif » est un néologisme anglais qui se réfère au libre choix et qualifie, selon l'Académie Française, « une personne qui prend sa vie en main et refuse de se laisser diriger par les événements extérieurs »³⁶. Ce terme a vite trouvé une place dans le langage économique de marché, et notamment dans le management. Or ces dernières quarante années, différentes polices à l'échelle internationale, et chacune avec ses propres particularités, se réforment vers un modèle de

30 *Diagnostic Local de Sécurité 2013*, op.cit.

31 Ibid.

32 Ibid.

33 Ibid.

34 Ibid.

35 Ibid.

36 <http://www.academie-francaise.fr/proactif>

police à deux composantes³⁷. D'une part, il s'agit de la police de proximité, dont les agents se répartissent à des territoires spécifiques et a comme objectif d'entendre les craintes de la population et d'y répondre. D'autre part, la police se «managérialise», ce qui se traduit principalement par l'élaboration d'une série d'indicateurs et d'outils qui mesurent sa performance, et notamment en matière de prévention. L'efficacité de ces méthodes fait l'objet d'un débat³⁸ à part entier que nous n'abordons ici qu'à travers notre terrain.

La Police genevoise traverse alors sa restructuration en « unités proactives ». « C'est-à-dire qu'elles sont capables de créer leur propre marché »³⁹ selon Mathieu Rigouste. Ce marché se crée à chaque fois qu'au moins un seul agent est persuadé qu'un crime a été commis, qu'un.e criminel.le doit être identifié.e et qu'il suffit de révéler l'affaire par ses propres initiatives. Ainsi s'opèrent la recherche du.de la criminel.le présumé.e et celle du crime présumé, que nous venons de présenter. Ainsi s'opère également la fabrication du « crime ». Dans cette démarche, les critères socio-raciaux, ce que l'on nomme souvent « précarité », sont des motifs qui seuls justifient cette proactivité. C'est sur ces conditions que la police se base pour déduire qu'un.e usager.e, par exemple non-francophone, a certainement participé à commettre une infraction. Et cette déduction a des effets réelles : contrôle, interpellation, interrogatoires, confiscation des biens et ainsi de suite. Avec un taux de criminalité en chute, la police genevoise a besoin de produire des chiffres afin de se créer une raison d'être et surtout de justifier sa politique en matière de répression.

De la violence visible à la violence ordinaire, le cas du contrôle

Ça fait 10 ans que je suis là, sur le terrain, et j'ai vraiment l'impression que le respect, déjà qu'il n'y en avait pas assez, envers les usager.e.s de la part des policiers ça diminue, ça diminue et là c'est à un niveau où ça va péter je sais pas dans quel sens. [...] Là on est arrivé dans la période où moi je ne vois pas ce qui peut arriver de pire, parce qu'il y a aucun respect.

C'est de cette façon qu'une personne interviewée décrit l'évolution de la violence au Quai 9 ces dix dernières années. Les pratiques que les forces de l'ordre emploient pour maintenir l'ordre social ne sont pas figées dans le temps. Il y a dix ans, la violence policière physique, bien qu'elle ait eu un caractère ponctuel, était plus fréquente qu'aujourd'hui. Elle était alors rapportée au médiateur, elle ne se reproduisait plus pendant un moment, puis elle recommençait. Comme le soulève Didier Fassin « la pacification des sociétés contemporaines est allée de pair avec une réprobation et une pénalisation croissante de la [violence physique] laissant le champ libre à l'exercice de la [violence morale], moins aisément identifiable et plus rarement condamnée »⁴⁰. En effet, cette violence « psychologique et verbale » se déroule au quotidien, et au moindre prétexte :

[La violence verbale est utilisée] malgré qu'il y a plein d'usagers qui ne parlent absolument pas le français, et que les flics ne parlent pas d'autre langue que le français. L'utilisateur dit : « Je ne comprends pas », le flic dit : « Ah il m'a insulté » et puis il l'embarque. [...] Comme si ce n'était pas très violent de finir au poste pour rien. [...] Ils ont les téléphones pour filmer, ils ne peuvent pas avoir google translation même si c'est mauvais ? Ils peuvent demander : « Est-ce que toi t'as un

37 Maillard Jacques, *Réformes des polices dans les pays occidentaux. Une perspective comparée*, dans *Revue française de science politique*, 2009/6 (Vol. 59), p. 1197-1230, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2009-6-page-1197.htm>

38 Purenne Anaïk, Aust Jérôme, *Piloter la police par les indicateurs ? Effets et limites des instruments de mesure des performances*, dans *Déviance et Société*, 2010/1 (Vol. 34), p. 7-28, <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2010-1-page-7.htm>

39 Mathieu Rigouste dans l'entretien *La domination des surexploités est l'un des piliers de la police*, L'Humanité.fr, mardi 15 janvier 2013, <http://www.humanite.fr/societe/mathieu-rigouste-la-dominance-des-surexploites-es-512870>

40 Didier Fassin, *La Force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil 2011

permis à me montrer » ou je ne sais pas, quelque chose. Mais là c'était direct, service d'ordre, allez dans la voiture et parti.

Selon Didier Fassin, le contrôle dit « banal » est une occasion, voire la seule, que la police puisse s'offrir pour établir ce contact dans l'espace public. L'espace public devient le terrain où se confirme et se maintient l'inégalité sociale. « Le contrôle d'identité est un pur rapport de force qui fonctionne comme un rappel à l'ordre – non pas à l'ordre public, qui n'est pas menacé, mais à l'ordre social »⁴¹, résume-t-il. Étant donné la baisse de délinquance à Genève accompagnée par une hausse remarquable de contrôles, ce « rappel à l'ordre social » semble se trouver au centre des préoccupations de la police genevoise. À travers ces interactions de routine, souvent accompagnés par une fouille, pratique très invasive, les agents ont l'occasion de rappeler aux usagèr.e.s leur place de dominé.e.s dans cette société. L'attitude des agents, décrite ici, pose le cadre de cette expérience ordinaire :

[les policiers] sont là, des dieux, et puis les usagers c'est que de la merde. [...] Je trouve que c'est tellement abusé qu'il n'y a plus rien au-delà. Ils peuvent faire quoi... Je ne vois pas pire. Du coup je trouve que ça s'est énormément dégradé.

L'humiliation exercée au quotidien par la police dans le but du maintien de l'ordre social devient ainsi une violence ordinaire, difficilement identifiable au point où l'on peut l'ignorer. Elle se pratique sans scrupules dans les alentours du Quai 9. C'est alors dans cet espace que la police ramène les jeunes candidats afin de faire une démonstration de ses opérations les plus banales :

Un jour, il faisait super beau, [les usager.e.s] étaient dehors, ils avaient plein de bières, ils étaient tout joyeux. Ils attendaient l'ouverture après la pause. Et il y a un policier en bleu avec une dizaine de futurs recrues qui sont là pour voir s'ils ont envie de bosser chez les flics, pour voir d'avance dans quoi ils s'engagent. Ils ne sont pas en uniforme mais ils sont tous avec des gilets de sécurité. Donc ils étaient quand même fichés que ce n'est pas le groupe de jeunes qui se ballade. C'est quand même dans un cadre de police, d'une visite avec un flic qui leur montre un peu comment ils vont travailler dans le futur. Et effectivement ils arrivent vers le Quai 9. C'est très intéressant, je trouve aussi, que le flic leur montre : « On vient ici souvent » et puis comment ils pratiquent leur devoir.

Il y avait un bonhomme, de religion musulmane qui ne boit pas, qui était dehors, en train d'attendre l'ouverture au Quai 9. Donc, [le policiers et les jeunes candidats] arrivent direct sur ce bonhomme, le seul rebeu qui était dans le tas, et puis [le policier] dit : « Alors toi, machin, vide tes poches ». Ça se passe devant le Quai 9, dehors du Quai 9, sur le début de la rue de la Servette. C'était en pleine journée, début de l'après-midi vers 15h, où il y a plein de gens dans la rue, il y a des bus qui passent, des passants. Et puis il le fouille. Il regarde les paperasses, malgré que le flic connaissait par cœur l'identité de ce bonhomme. Et puis il a fini par lui faire baisser son pantalon, en plein milieu de la rue. [Le flic] était assez fier de ses actes, de montrer aux futurs flics que : « Voilà, on fait notre boulot bien, et s'il cache quelque chose dans le slip on voit » [...] Si moi je baisse mon froc dans la rue, je me fais arrêter pour exhibitionnisme, et il y a des gens qui appellent les flics pour ça. [...] On a réagi, on s'est fait envoyer chier en [nous] disant qu'ils faisaient leur boulot. Et puis, dans les 10-15 futurs flics, il en y avait qui étaient surpris, dégoûtés, il y en avait qui rigolaient, il y en avait qui ont sorti leur téléphone pour filmer.

[...] Si [l'utilisateur] avait de la came, qu'il n'en avait pas, il avait complètement le droit de l'avoir. Parce qu'il est dépendant et on ne peut pas lui enlever ce truc. Ils ne l'ont même pas embarqué [pour le fouiller à nu au poste]. En plus je crois que c'était ciblé, c'était très facile de choisir. Il y

41 Ibid.

avait des blondinets aux yeux bleus qui parlaient couramment le français. Ce bonhomme parle aussi couramment le français. Mais il est un peu basané, avec un peu les cheveux bouclés. [...] Je ne sais pas si [les jeunes candidats] vont vouloir devenir flic. Y en a qui ont rigolé et ont filmé. Peut-être eux oui.

Ce témoignage, aussi choquant qu'il soit, n'est malheureusement pas une exception. Comme le souligne Mathieu Rigouste⁴², nous ne sommes pas face à des bavures racistes de la part de la police, mais à son fonctionnement ordinaire. C'est l'État même qui a besoin de l'inégalité sociale pour exister. Et ce besoin fondamental est satisfait par la police, à savoir l'institution étatique dont l'objectif premier est le maintien de l'ordre social.

Effets durables et moins coûteux

Lors de nos entretiens, des usagères interviewées nous ont parlé de consommateurs.trices qui se sentent « tenu.e.s » et que c'est bien ce sentiment qui détermine la manière dont ils.elles agissent face aux autorités. Lorsque nous avons demandé à une usagère ce que signifie « être tenu.e », elle répond :

C'est tout un climat qui règne autour de toi, tout ce qu'il y a autour de toi. De fait c'est [ce qui est] catégorisé par toute la société de plus sale. Et puis même moi quand je vais là-bas, je me sens comme ça, j'ai presque honte de traîner autour du Quai 9. J'ai toujours eu honte de traîner là-bas, même si j'y étais très souvent pendant un moment. Parce que tout autour de toi on te montre que t'es une merde. Vraiment. Pour les flics, t'es un toxé, pas beaucoup plus que ça. Du coup, tu te martèles assez vite que, ouais, t'es ça. Franchement, le nombre de fois où t'entends que tu ne t'en sors pas, que tu vas jamais t'en sortir, que t'es une pauvre merde. Ben oui, de fait que t'es dehors, donc tu n'as pas de douche, donc tu n'as pas accès à tout plein de trucs, donc oui ben t'as l'air plus sale.

Cette classe de toxés elle justifie tout. Ça justifie la lutte contre le crime, contre la drogue. Ça peut justifier tout ce que l'État essaye de transmettre à ses co-citoyens. Il faut bien qu'il y ait de la criminalité, sinon d'où est-ce qu'on fouterait une police, d'où est-ce qu'on contrôlerait la population. Il faut que cette population existe. À combien de gamins on ne dit pas : « Tu veux devenir comme ça quand tu seras plus grand? » Montrer l'échec. Même si je ne vois pas ça comme ça. Toute personne me dirait que ma vie aurait été un échec. C'est comme ça que c'est perçu. Il faut ce truc là. Il faut du noir avec le blanc. Nous on est pas de blanc, c'est du gris. C'est pour ça qu'il faut que ça continue à exister. C'est pour ça qu'ils n'éliminent pas la drogue.

Ce témoignage, très touchant, démontre l'existence d'un groupe social homogénéisé sous un seul critère, celui d'être « toxé », et il justifie l'existence même de ce groupe par l'ensemble de la société. À ce stade, nous serions tenté.e.s de reproduire dans son intégralité la brochure *Capitalisme + Came = Génocide*⁴³, qui date de 1969. Pour Michael Cetewayo Tabor, membre du Black Panther Party, la « lutte contre la drogue » menée par la classe dominante ne peut être envisagée que d'un point de vue de classe. En effet, le rapport entre police et usagèr.e.s ne peut être qu'un rapport entre oppresseurs et opprimé.e.s. Tabor souligne que « l'objectif de la classe dirigeante est de faire accepter aux opprimé.e.s leur oppression ». Les méthodes évoluent en fonction

42 « On a parfois tendance à considérer qu'il s'agit d'attitudes de policiers particulièrement zélés, racistes ou frustrés, or il s'agit bien d'une technique d'État, une mécanique de police socioraciste et systémique. », Mathieu Rigouste dans *La domination des surexploités est l'un des piliers de la police*, op.cit.

43 Michael Cetewayo Tabor, *Capitalism plus dope equals genocide*, 1969, New York, traduit et présenté par les éditions Premiers Matins de Novembre et le Collectif Angles Morts, <http://www.bboykonsian.com/attachment/558300/>

des conjonctures politiques et peuvent devenir « subtiles et surnoises », comme il les décrit. Il précise que « l'opresseur tente alors de déstabiliser l'équilibre psychologique de l'opprimé en combinant une politique de répression vicieuse avec des démonstrations de bonne volonté et d'assistance ».

Ce sont bien à ces démonstrations que nous avons affaire lorsque le « grisonnant » aborde chaque usager.e individuellement. À travers la surveillance et le fichage, les « stups », connaissant « la vie » de chaque usager.e, sont en mesure de motiver le rappel à l'ordre par la vie même de chacun.e. « T'as peur quand même de ces types [les stups], ils te connaissent, ils te contrôlent. Ils savent qui t'es. [Les bleus] viennent juste virer une bande de toxes », nous relate une usagère.

Lors de nos entretiens, une personne interviewée relève à plusieurs reprises l'attitude paternaliste de ce médiateur. Elle le compare régulièrement à un papa lorsqu'elle veut qualifier sa manière de rentrer en contact avec les usager.e.s. Effectivement, ce dernier n'hésitera pas à faire le parallèle avec son fils qui aurait le même âge qu'un.e usagèr.e (« moi j'ai un gamin de ton âge »), à s'inquiéter pour la personne et à vouloir savoir « qui l'a foutu là-dedans », à donner des conseils (« mais fais autre chose dans ta vie, tu dois sortir de la drogue ») et à signaler que son intérêt est pour le bien de l'usager.e avec qui il s'entretient. Il se propose également à rendre justice pour l'usager.e avec qui il discute : il ne le.la touchera pas pour le moment, à moins que la personne continue à faire des « bêtises », mais par contre il contrôlera la personne dénoncée par l'usager.e, probablement le.la vendeur.euse qui devient ainsi l'acteur.trice et l'usager.e en question la victime. Une professionnelle oppose avec pertinence cette attitude paternaliste à la finalité de celle-ci :

Il vient, il est mielleux avec les usagers, avec de petites menaces, avec des petits chantages, mais ça reste toujours de bons contacts. C'est la diplomatie de monsieur. Mais par contre c'est déjà arrivé qu'un usager a changé le look. Le grisonnant a pris son téléphone, il a pris une photo, en disant : « Ah, oui c'est pour mettre à jour la base de données, pour que les autres collègues puissent connaître les usagers ». Si l'usager proteste, il sait qu'il va y avoir du chantage, de la manipulation. Il trouve ça violent mais il peut rien faire.

Ainsi les forces de l'ordre vulnérabilisent les consommateurs.trices et les maintiennent en situation de vulnérabilité individuelle par tous les moyens. Contrairement aux violences physiques, où seul le corps est affecté, les violences morales atteignent la personne toute entière⁴⁴. Didier Fassin⁴⁵ qualifie à juste titre ses effets de « durables » et de « moins coûteux » car ils relèvent des pratiques basées sur l'expérience ordinaire. Il rajoute que « la répétition des mêmes expériences dans une routine mortifiante est une véritable éducation physique au cours de laquelle on intériorise sa place sociale »⁴⁶. Comme le soulève le témoignage de la consommatrice que nous venons de transcrire ici, à force d'être traité.e de « toxé » ou de « merde », on finit par (penser) l'être.

Formation (d'idéologie) sur le terrain

Une professionnelle interviewée parle souvent d'« arrivages ». Il s'agit de jeunes policiers qui arrivent sur le terrain « par périodes », qui non seulement ignorent le fonctionnement du centre, mais souvent ne semblent pas être suffisamment formés. Elle rajoute que « ça doit être le stage », et plus précisément au poste de police de Cornavin. Le « flic plus âgé » qui accompagne les jeunes policiers, vient de ce poste, et tout comme ses collègues, il est connu aux alentours du Quai 9 parce qu'il y passe régulièrement.

Rappelons que la formation de policier à Genève dure une année où « le candidat évolue durant toute sa

44 Didier Fassin, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil, 2011

45 Ibid.

46 Ibid.

formation en uniforme et une fois son brevet fédéral obtenu, il effectue des stages dans les différents pôles de compétences de la police cantonale genevoise⁴⁷ ». La formation se fait alors sur le terrain et en uniforme, si le « pôle de compétences » que les jeunes recrues intègrent en porte une. Impossible alors de reconnaître un agent en formation, rien n'est prévu pour le distinguer visuellement de ses futurs collègues. En détaillant la présence policière autour du Quai 9, cette professionnelle fait pourtant une très claire distinction entre les jeunes policiers et les plus expérimentés :

Ce sont des jeunes testostéronés, nerveux, pour la « Justice ». Ça craint, tu ne sais pas comment ils vont gérer une situation. Il y a des vieux consommateurs plus rusés qu'eux. Donc eux, ils rentrent dans un rapport de force. Quand le vieux consommateur se fout de leur gueule, effectivement ils montent en violence physique. [Le jeune flic] fait acte de présence. Mais ça le démange à l'intérieur. Il peut demander les papiers, juste pour rien, ou montrer que lui il a l'autorité ou vider les poches ou confisquer la seringue propre. Ce que le vieux flic ne va pas faire parce qu'il sait. C'est un peu comme un exercice. Un peu quelle intonation prendre pour demander les papiers.

La police est l'institution qui possède le monopole de la violence légitime afin de maintenir l'ordre social. Pour se justifier de cette violence inhérente à leur fonction, les policiers se fabriquent une idéologie socioraciste sur le terrain.

Dans sa réponse lors d'un débat tenu à Paris en 2015⁴⁸, Mathieu Rigouste souligne que la formation des agents sur le terrain leur sert à « justifier très rapidement idéologiquement les choses qu'ils sont de toute façon amenés à faire techniquement ».

Les jeunes apprentis viennent faire face à une population qu'on leur a présentée comme hostile. Dans le cas du Quai 9, les jeunes policiers se confronteraient à de criminel.le.s potentiel.le.s, à des actrices d' « incivilités » que la population genevoise craindrait. Ils arrivent alors persuadés de la culpabilité des personnes qu'ils ont affaire. Ils sont alors mis dans une situation où ils sont appelés à appliquer des techniques policières, qui comme nous l'avons vu, visent à instaurer un rapport d'opresseur-opprimé. Qu'il s'agisse des unités offensives, comme la BAC en France, ou bien tout simplement de la police de proximité, rien que de « faire l'occupation du territoire d'un quartier, les jeunes recrues vont devoir trouver une justification : les quartiers c'est surdélinquant, surcriminel, c'est pour sauver les gens »⁴⁹. Afin de bien mener cet apprentissage « on leur laisse les mains libres, et souvent dans une peur complète ». Effectivement, dans le cas du Quai 9, le « vieux flic » qui accompagne le « jeune nerveux » n'intervient que très peu lorsque ce dernier s'agite : « Après tout c'est des collègues. Ils ne vont jamais se contredire, ils restent dans le même camp. Le vieux flic ne va pas dire à son collègue “calme-toi “ ».

Ces personnes regroupées dans un petit périmètre au centre-ville deviennent alors le terrain parfait, et n'est certainement pas le seul, pour que les jeunes flics développent une idéologie qui viendrait justifier à posteriori la violence que la police pratiquerait de toute façon.

47 Description du poste sur le site de la campagne de recrutement des policier-ères, d'assistant-es de sécurité publique ou d'agent-es de détention du Canton de Genève, <http://www.devenez.ch/policier-ere#title2>

48 *Débat avec Mathieu Rigouste*, 5 décembre 2012 au Lieu-dit, Paris, <https://www.youtube.com/watch?v=drp7DPbJiKA>

49 Ibid.

Création d'individus sans défense

Les forces de l'ordre possèdent une gamme importante de méthodes afin de créer des individus sans défense. Ces situations de vulnérabilité, dont certaines sont mises en avant par des luttes sociales (ex. lutte pour les personnes en exil), sont générées par l'ensemble des institutions étatiques. Maintenir l'ordre social en créant des individus sans défense est alors un choix politique.

La police fait face aux consommateurs.trices dans leur qualité de « toxicomane » uniquement. En leur enlevant tout potentiel d'être actif.ve.s, elle leur enlève aussi la qualité de citoyen, membre de cette société. Ils.elles sont dès lors traité.e.s comme des êtres assujettis. Les consommateurs.trices sont alors jeté.e.s dans un cercle vicieux qui les maintient dans cet état.

Tout ceci est obtenu par l'individualisation des « cas ». Aux yeux des autorités, tout.e consommateur.trice porte en lui.elle l'échec individuel, et souvent aussi aux yeux de professionnels travaillant pour des organismes ayant pour but d'améliorer les conditions de vie de populations précaires. Leurs parcours de vie sont examinés comme étant uniques, l'aide est personnalisée, la responsabilité est une affaire individuelle, le châtement vise l'individu et même l'approche des agents de police est adaptée à chacun.e. Or, c'est la condition socio-économique des consommateurs.trices qui est en cause ici. Le rapport de pouvoir que nous avons démontré ici ne peut pas exister de manière interindividuelle ! La dépendance aux opiacés seule n'est pas un critère suffisant pour subir les oppressions policières décrites dans ce texte. Le banquier qui fréquente le Quai 9, quoique « dépendant », n'est pas traité de la même manière par la police.

Michael Cetewayo Tabor⁵⁰ présente de manière très limpide le rôle que joue la drogue, et notamment l'héroïne dans la société capitaliste. Dans son texte, il fait sortir la dépendance de la sphère du « problème » individuel. Non seulement il la place dans un antagonisme de classes, mais il la nomme également « peste ». Et qui dit « peste » ne peut pas s'empêcher de penser à la « ville pestiférée » de Michel Foucault :

Cet espace clos, découpé, surveillé en tous ses points, où les individus sont insérés en une place fixe, où les moindres mouvements sont contrôlés, où tous les événements sont enregistrés, où un travail ininterrompu d'écriture relie le centre et la périphérie, où le pouvoir s'exerce sans partage, selon une figure hiérarchique continue, où chaque individu est constamment repéré, examiné et distribué entre les vivants, les malades et les morts - tout cela constitue un modèle compact du dispositif disciplinaire. À la peste répond l'ordre [...].

La ville pestiférée, toute traversée de hiérarchie, de surveillance, de regard, d'écriture, la ville immobilisée dans le fonctionnement d'un pouvoir extensif qui porte de façon distincte sur tous les corps individuels - c'est l'utopie de la cité parfaitement gouvernée⁵¹.

50 *Capitalism plus dope equals genocide*, op.cit.

51 Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 2006 (1975)

Pas de copyright

Reproduction et diffusion vivement encouragées

Genève, août 2018

desordresocial@riseup.net